

## **Documents à fournir à la Régie Enfance et Loisirs pour une :**

### **INSCRIPTION DANS UNE ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE HORS DE BARENTIN**

#### **AVEC DEMANDE DE DEROGATION HORS-COMMUNE**

Transmettre une demande écrite à Monsieur le Maire de BARENTIN en joignant les pièces ci-dessous. La décision dépend, en règle générale, du fait qu'il y ait ou non une convention d'accueil des enfants signée conjointement entre les communes concernées.

- ◆ **Justificatif de domicile de moins 1 mois**
- ◆ **Photocopie du livret de famille**
- ◆ **Niveau de classe et nom de l'école souhaitée**
- ◆ **Attestation de l'employeur de chaque parent (avec horaires de travail)**
- ◆ **En cas de séparation, autorisation du second responsable légal et copie recto/verso de sa carte d'identité**
- ◆ **Dans le cas où la demande de dérogation est liée à la garde des enfants :**
  - **Justificatif de domicile de l'assistante maternelle ou des grands-parents**
  - **Justificatif de l'agrément pour l'assistante maternelle**
  - **Justificatif d'inscription URSSAF des parents pour l'emploi d'une assistante maternelle + dernier bulletin de salaire.**
  - **En cas d'absence total de bulletin de salaire, le contrat signé entre le(s) parent(s) et l'assistante maternelle agréée avec le nom de l'enfant concerné.**
  - **Attestation sur l'honneur de l'assistante maternelle ou des grands-parents (document joint)**

#### **DISPOSITIONS :**

Après vérification des pièces fournies et si accord, la commune de Barentin transmet le document à la commune d'accueil qui vous délivrera éventuellement un certificat de pré-inscription. Un exemplaire de cette décision devra impérativement nous être fourni.

**NOTA** : La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fausses déclarations sur l'honneur (Art 441.1 du code pénal).